

## CAP EMPLOI – Province Nord



Jeunes scolarisés Résidant en Province Nord

Entre 16 ans et 26 ans



4 semaines :

- Du 14 décembre 2020 au 10 janvier 2021
- Du 04 janvier au 31 janvier 2021



Documents à fournir pour constituer le dossier :

- Carte d'identité
- Certificat de résidence
- Certificat de scolarité
- Extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille
- Autorisation parentale de travail (pour les mineurs)



Koné : 47 26 65

Poindimié : 47 52 62

Koumac : 47 19 91

Canala : 47 55 10



Rémunération CDD : 100% SMG